



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

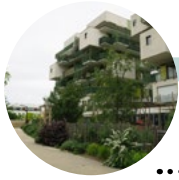
Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement, de l'Aménagement et
des Transports d'Île-de-France

DRIEAT Île-de-France

La direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports a été créée par le décret du 10 mars 2021, suite à la fusion des directions régionales et interdépartementales de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA) et de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE).



Nos missions



Accompagner les territoires vers une transition écologique et un développement durable

La DRIEAT porte les politiques publiques de l'État en matière de planification et d'aménagement durables.

Elle veille à la bonne prise en compte des enjeux environnementaux et des enjeux de mixité fonctionnelle et sociale, de qualité urbaine, d'innovation en matière d'aménagement ainsi qu'aux équilibres habitat – emploi dans les documents de planification et dans les projets d'aménagement structurants et la gestion économe des sols.

Elle anime les appels à projets dans les territoires urbains et veille à ce que l'urbanisation soit cohérente avec l'offre de mobilité existante et projetée. Elle apporte son expertise en soutien et animation des services départementaux et des établissements publics d'aménagement, locaux ou d'État.

La DRIEAT instruit les demandes d'agrément pour les locaux d'activités. Elle programme et suit les moyens consacrés par l'État aux grands projets d'aménagement et à l'action des établissements publics foncier et d'aménagement franciliens.

La DRIEAT examine et autorise les projets qui pourraient impacter l'environnement et rédige pour l'autorité environnementale les avis et décisions sur les projets et documents d'urbanisme mis à disposition lors des enquêtes publiques.



Protéger et préserver les ressources, les espaces et les espèces

La DRIEAT est chargée de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité, des sites classés et inscrits, des paysages et du cadre de vie. Elle délivre les permis de commercialisation des espèces menacées et les dérogations à l'interdiction de destruction des espèces protégées.

Dans le domaine de l'eau, elle est chargée de la mise en œuvre de la réglementation territoriale dans le domaine de l'eau et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, de l'appui et l'expertise auprès des services, notamment en hydrobiologie et milieux aquatiques. Elle exerce la police de l'eau pour Paris et la petite couronne.



Assurer la sécurité des transports

La DRIEAT exerce les missions régaliennes de régulation et de contrôle sur les transports terrestres. Elle veille au respect des réglementations des transports routiers, fluviaux et guidés, et dialogue avec les secteurs professionnels. Elle délivre les autorisations d'exercer pour les professions réglementées du transport routier de marchandises et de personnes.

La DRIEAT définit et applique les orientations régionales de la politique de l'éducation et de la sécurité routières et de sécurité de la circulation sur les eaux intérieures.

Elle assure la délivrance des permis de véhicules routiers et de bateaux, la surveillance des centres de contrôle technique des véhicules routiers et la réalisation des contrôles techniques des bateaux.

La DRIEAT participe à l'établissement des règles de circulation sur la route et des règles de navigation sur le fleuve ainsi qu'à leur contrôle. Elle délivre des autorisations de circulation spécifiques. Elle observe et analyse l'accidentalité des réseaux routiers, fluviaux et de transports guidés.

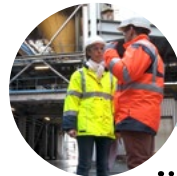


Améliorer les mobilités durables

La DRIEAT assure la mise en œuvre de la politique de mobilité de l'État, et notamment le pilotage du volet mobilité du Contrat Plan État-Région (CPER) pour le compte du Préfet de région.

Elle accompagne les enjeux des transports en termes de qualité de l'air, notamment par la mise en place de la zone à faibles émissions (ZFE) francilienne, mais également par la mise en œuvre du Grand Paris des transports, projet de modernisation et d'extension des transports en Île-de-France, à réaliser d'ici 2030.

La DRIEAT pilote la stratégie régionale de l'État en matière de fret et de logistique et contribue au développement des mobilités durables et actives au travers notamment du déploiement et du financement du réseau cyclable francilien.



Prévenir les risques, les nuisances et les pollutions

La DRIEAT prévient et réduit les risques technologiques, naturels (inondations, risques liés aux cavités...) et lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau. Elle a en charge la surveillance, la prévision des crues et l'information sur Vigicrues. Elle intervient pour l'approvisionnement et l'efficacité énergétiques, soutient le développement des énergies renouvelables et coordonne les actions contre la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique. Elle assure également les missions relatives à la police de la publicité extérieure et au bruit des infrastructures de transport. Elle dirige les missions de l'inspection des installations classées pour l'environnement.

En tant que gestionnaire routier, la DRIEAT œuvre pour une meilleure intégration de la route à l'environnement, en réduisant les nuisances sonores, en supprimant les produits phytosanitaires pour l'entretien des abords du réseau routier, en développant la rénovation durable des chaussées, en luttant contre la pollution lumineuse, et en agissant pour la propreté des routes.



Entretien, exploitation et moderniser le réseau routier national

La DRIEAT entretient le patrimoine routier national francilien (1300 km de routes et autoroutes, 1200 ponts, 25 tunnels) et les équipements de la route (signalisation, glissières de sécurité, éclairage public, panneaux à message variable...).

Elle exploite ce réseau maillé pour assurer le meilleur service quotidien aux usagers et optimiser les conditions de circulation, en assurant la protection lors d'accidents ou pour permettre des travaux, tout en informant les usagers et en assurant les conditions de sécurité dans les tunnels, et viabilise l'accès au réseau en cas de neige ou verglas.

La DRIEAT aménage et modernise le réseau routier pour l'adapter aux nouvelles mobilités et aux évolutions technologiques et territoriales en développant des voies dédiées aux transports en commun et au covoiturage. Elle facilite notamment la circulation de véhicules connectés, en aménageant le réseau pour lutter contre la congestion et pour protéger les riverains des nuisances liées à la circulation.

Nos chiffres clés

73 000

logements mis en chantier en moyenne annuelle sur la période 2018-2020.

6

opérations d'intérêt national (OIN) sur le territoire francilien.



20 %

du territoire protégé par une inscription dans les sites classés ou inscrits.



217

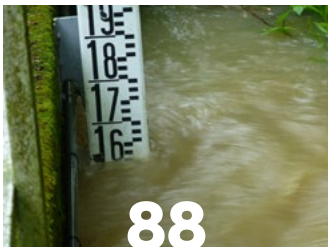
masses d'eau dont seulement 20 % en bon état écologique.

113

réseaux de chaleur qui alimentent 1,1 millions de logements.

600

contributions, environ, aux avis de l'autorité environnementale.



88

stations de mesures alimentent les prévisions Vigicrues.



10 000

installations classées pour la protection de l'environnement dont 80 Seveso.

200

kilomètres de nouvelles lignes de métro automatique prévues pour le Grand Paris Express.

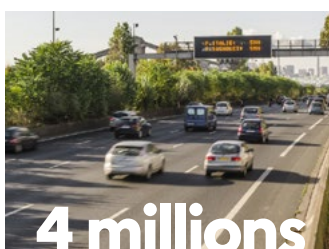
59 %

du trafic national des transports guidés se trouvent en Île-de-France.



903 000

visiteurs par mois sur Sytadin.



4 millions

d'utilisateurs par jour sur le réseau routier national.

La DRIEAT,
c'est plus de

2 200

agents au service
des citoyens

La DRIEAT est un service déconcentré du ministère de la Transition écologique et du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Elle met en œuvre les politiques de l'État en matière de transports, de planification et d'aménagement durable, d'environnement, d'énergie, d'urbanisme sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris, du préfet de Police et des préfets de département.

La DRIEAT participe à la construction d'un cadre de vie qui réponde au mieux aux besoins des générations actuelles et futures de Franciliens, et apporte une vision intégrée des enjeux environnementaux et des enjeux liés à la cohésion et au développement équilibré des territoires.

Elle se compose de onze services régionaux, quatre unités départementales en petite couronne, quatre en grande couronne et assure la délégation de bassin de la Seine pour les politiques de l'eau.

La DRIEAT sur le territoire francilien

La DRIEAT démontre la volonté de l'État de porter ces politiques publiques de manière différenciée et adaptée aux enjeux de l'Île-de-France. Ainsi, la DRIEAT met en œuvre ces politiques au niveau régional. Elle assure la mise en œuvre de ses politiques au niveau départemental sur Paris et la petite couronne (92-93-94) et dispose d'unités départementales en grande couronne (77-78-91-95) pour ses missions en matière de sécurité industrielle.



Notre organisation

Nos principales implantations

- 2 12, cours Louis Lumière
94300 Vincennes
- 3 10, rue Crillon
75004 Paris

Direction

- Cabinet
- Service communication
- Mission sécurité-défense

Secrétariat général (SG)

Service accompagnement et pilotage (SAP)

Centre support régional (CSR)

Services régionaux

Connaissance et développement durable (SCDD)
chargé de l'évaluation environnementale

Politique des transports (SPoT)

Sécurité des transports et des véhicules (SSTV)

Prévention des risques (SPR)

Aménagement durable (SAD)

Politiques et police de l'eau (SPPE)

Nature et paysage (SNP)

Énergie et bâtiment (SEB)

Direction des routes (DiRIF)

24-6, rue Olof Palme
94046 Créteil Cedex
☎ : 01 46 76 87 00

Arrondissements de gestion et d'exploitation de la route (Nord, Est, Sud, Ouest).

Service du trafic et des tunnels.

Service de la gestion patrimoniale du réseau.

Service de la modernisation du réseau.

Unités départementales (UDEAT)

Paris (UDEAT 75)

5, rue Leblanc
75015 Paris
☎ : 01 82 52 51 51

Hauts-de-Seine (UDEAT 92)

167/177, avenue Joliot-Curie
BP 102
92013 Nanterre Cedex
☎ : 01 40 97 29 06

Seine-Saint-Denis (UDEAT 93)

7, esplanade Jean Moulin
93003 Bobigny Cedex
☎ : 01 41 60 67 00

Val-de-Marne (UDEAT 94)

12/14, rue des Archives
94011 Créteil Cedex
☎ : 01 49 80 21 00

Seine-et-Marne (UDEAT 77)

14, rue de l'Aluminium
77547 Savigny-le-Temple
Cedex
☎ : 01 64 10 53 53

Yvelines (UDEAT 78)

35, rue de Noailles
Bâtiment B1
78000 Versailles
☎ : 01 71 28 48 51

Essonne (UDEAT 91)

Cité administrative d'Evry
Boulevard de France
91010 Evry-Courcouronnes
☎ : 01 60 76 34 11

Val-d'Oise (UDEAT 95)

5, rue de la Palette
95000 Cergy-Pontoise
☎ : 01 71 28 48 02

1 21/23, rue Miollis - 75732 Paris Cedex 15 • Téléphone : 01 40 61 80 80

Internet

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr
www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr